

ANNEXE C

C. Réponse au gouvernement du Canada

Monsieur,

Je vous remercie de votre lettre en date du 17.06.1999. Je souhaite confirmer que votre lettre ne pose aucun problème aux Communautés européennes.

Nous sommes extrêmement satisfaits que l'accord entre les Communautés européennes et le Canada ait été finalisé et nous souhaitons à l'avenir coopérer étroitement avec vous.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma très haute considération.

Pour la Communauté européenne et la Communauté européenne du charbon et de l'acier
